

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°27 du 31 Août
2022

ACTUS REGIONALES

catalogue de formations 2023 - CRA Nord-Pas de Calais et Picardie

Publié le 30 Août 2022

« Le service formation du centre ressources autisme a le plaisir de vous présenter le catalogue de formations 2023 - CRA Nord-Pas de Calais et Picardie.

Ces formations s'adressent aux multiples professionnels engagés dans l'accompagnement des personnes avec TSA et aux aidants familiaux.

La formation constitue un levier fondamental pour changer les pratiques professionnelles et améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes avec TSA.

Nos offres de formation, certifiées Qualiopi, traduisent notre savoir-faire et expertise et répondent aux objectifs partagés de diffusion des bonnes pratiques.

Notre équipe est à votre écoute pour vous accompagner à construire votre projet de formation.

Catalogue 2023 : <https://www.cra-npdc.fr/2022/07/catalogue-des-formations-2023-cra-nord-pas-de-calais-et-picardie/>

Notre offre de formation 2022 est également toujours en ligne : <https://www.cra-npdc.fr/2021/07/catalogue-des-formations-2022/> »

Save the date ! 23èmes Journées Lilloises de Neuropédiatrie

Publié le 30 Août 2022

Les 23èmes Journées Lilloises de Neuropédiatrie auront lieu les 28, 29 et 30 Novembre 2022.

Lundi 28 novembre : Journée du Centre de Référence des Epilepsies Rares – Epilepsie et sommeil

Mardi 29 Novembre : Journée du CRDTA – Les troubles du neurodéveloppement (TND) :

matin : TND présentation générale, place de la génétique

après-midi : Dysgraphie (illustration de la démarche diagnostique et principes de la prise en charge) - Réseau de soin TND

Mercredi 30 Novembre : Journée de neuropédiatrie - Troubles factices imposés à autrui (ou Syndrome de Munchausen par procuration) tous concernés ?

Modalités d'inscription sur le site de Neurodev à compter du 15 septembre 2022 www.neurodev.fr

[ARS Hauts-de-France] Prix qualité

Publié le 30 Août 2022

Comme chaque année à l'occasion de la semaine de la sécurité des patients (SSP), l'ARS Hauts-de-France et le Réseau Santé Qualité Risques (RSQR), Structure Régionale d'Appui des Hauts de France organisent la remise de son prix qualité.

Les établissements de santé, médico-sociaux ou des structures de 1er recours des Hauts-de-France peuvent candidater jusqu'au 9 septembre. <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/candidature-en-ligne-prix-qualite-2022>

Cette année, trois prix de 5000 euros et trois prix de 3000 euros seront attribués aux gagnants.

Les prix seront remis par le Pr Vallet, Directeur général de l'ARS, pendant la semaine de la sécurité des patients qui aura lieu en novembre 2022

[En savoir plus](#)

Source : ARS Hauts-de-France, juillet 2022

[UDCCAS] Etude - L'accès aux droits sur le territoire de la Métropole

Européenne de Lille

Publié le 30 Août 2022

Dans le cadre du déploiement de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille (MEL), l'Union Départementale des CCAS du Nord (UDCCAS) a mené une étude sur l'accès aux droits.

L'objectif de cette étude est de dresser un état des lieux des modalités d'accès aux droits sociaux sur le territoire de la MEL.

La première partie abordera la question du non-recours aux aides. La seconde partie proposera des pistes de réflexions et des préconisations basées sur l'analyse des retours des ateliers, questionnaires et entretiens menés durant 10 mois.

Etude

Source : UDCCAS, juillet 2022

[UDCCAS] Le registre nominatif des personnes vulnérables

Publié le 30 Août 2022

Le registre nominatif, obligation légale pour les communes, est un outil indispensable à la mise en place d'une politique sociale locale à destination des séniors.

Les communes ont d'ailleurs pu s'appuyer dessus lors de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Ce guide propose des repères réglementaires, mais aussi des ressources, pour améliorer l'exhaustivité des registres nominatifs

Source : UDCCAS, juillet 2022

APPEL À PROJET

Appel à communication journée thématique du 22 novembre : consentement "libre et éclairé". Consentir à quoi, pourquoi, comment ?

Publié le 30 Août 2022

En imposant l'obtention d'un consentement explicite de la part du patient avant tout acte de soin, la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé [1] (dite loi Kouchner) a profondément modifié la forme de la relation soignant-soigné et lui a donné une dimension plus contractuelle. Vingt ans après sa promulgation, ses modalités d'application ont été déclinées par les conseils de l'ordre des professionnels de santé, par les sociétés savantes soignantes et ont été intégrées aux pratiques professionnelles sans grandes difficultés, dès lors qu'il n'y a aucun

doute sur la volonté du patient et sur sa capacité à faire ses choix.

Pour autant, certains points de cette loi sont encore un sujet de questionnement pour les professionnels de santé, les étudiants en soin et les usagers eux-mêmes. La relation soignant-soigné conserve encore ses mystères et ses particularités. A l'occasion de cet anniversaire, la journée thématique 2022 de l'EEHU sera consacrée à la notion de consentement aux soins.

L'évolution du paradigme de la relation soignant-soigné vers plus d'autonomie du patient acte-t-elle complètement la fin du modèle médical humaniste au profit d'un modèle totalement libéral, lequel serait vu comme une proposition universelle de soins à laquelle chaque individu serait libre de recourir ou non en vertu de ses préférences personnelles ? L'exigence d'un consentement explicite a-t-elle transformé la relation soignant soigné en relation strictement contractuelle ? Qu'en est-il de l'information des patients sans laquelle il ne peut y avoir de consentement libre et éclairé ? Que signifient ces deux adjectifs ? Doit-on les regarder comme deux conditions indépendantes l'une de l'autre, deux conditions opposées ou additionnées ? Combien de temps un consentement est-il valable ? Comment s'assurer qu'il l'est encore ? Le consentement donné à un professionnel donné s'étend-il aux autres professionnels d'une même équipe, d'une même filière de soins, voire à tous les intervenants d'un parcours de soin ? Existe-il un consentement partagé comme il existe un secret professionnel partagé ? A la fin, qui est responsable des décisions prises et de leurs effets ?

Ces questions se posent aux chercheurs, aux différents métiers de la santé (médecins, infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, psychologues, orthophonistes, cadres, ingénieurs, techniciens et directeurs...), aux patients et usagers, aux sciences humaines et sociales, à tout un chacun. L'espace éthique hospitalier et universitaire de Lille vous propose de soumettre votre réflexion, à partir de vos expériences que ce soit comme professionnel ou comme patient.

1) loi du 4 mars 2022

Support réponse

appel à communication

Merci d'adresser vos propositions avant le 9 septembre 2022 à contact.eehu@chru-lille.fr

Appel à projets : déploiement de structures spécialisées dans la prévention, le repérage et l'accompagnement des situations de prostitution de mineurs

Publié le 30 Août 2022

Le premier plan national de lutte contre la prostitution des mineurs, lancé en novembre 2021 par le Gouvernement, a pour objectifs de :

Mieux prévenir l'exploitation sexuelle des mineurs. Mieux repérer les enfants victimes de prostitution. Mieux les accompagner dans une reconstruction de leur parcours de vie. Améliorer la répression des clients et les proxénètes.

Le présent appel à projet s'inscrit dans une logique de déploiement ou de renforcement de structures spécialisées dans la prévention, le repérage et l'accompagnement autour des situations de prostitution de mineurs.

Date limite de dépôt de dossier : 15 Septembre 2022

Le dossier de candidature doit être exclusivement transmis sur la plateforme "démarches-simplifiées" [via ce lien](#).

[Appel à projets](#)

[Annexe](#)

Appel à projets : déploiement de maraudes numériques, pour garantir sur tout le territoire national, un "aller vers" les mineurs en situation prostitutionnelle

Publié le 30 Août 2022

Le premier plan national de lutte contre la prostitution des mineurs, lancé en novembre 2021 par le Gouvernement, a pour objectifs de :

Mieux prévenir l'exploitation sexuelle des mineurs. Mieux repérer les enfants victimes de prostitution. Mieux les accompagner dans une reconstruction de leur parcours de vie. Améliorer la répression des clients et les proxénètes.

Le présent appel à projet s'inscrit dans une logique de déploiement ou de renforcement de projets de maraudes numériques, pour garantir sur tout le territoire un "aller-vers" les mineurs en situation de prostitution, les repérer et les orienter vers les services partenaires compétents.

Date limite de dépôt de dossier : 15 septembre 2022

Le dossier de candidature doit être exclusivement transmis sur la plateforme "démarches-simplifiées" [via ce lien](#).

[Annexe CDC AAP](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Décryptage - Loi 3DS

Publié le 30 Août 2022

Publiée au Journal Officiel du 22 février 2022, la Loi N° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation et la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action locale (dite Loi 3DS) comporte de nombreuses mesures touchant à la gouvernance locale des politiques sociales et médico-sociales, à l'ouverture de certains droits aux bénéficiaires de prestations sociales ainsi qu'au fonctionnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Décryptage vous propose un tour d'horizon de ces mesures, dont certaines nécessitent la publication de décrets pour être pleinement effectives.

[Décryptage - Loi D3S](#)

[Loi N° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation et la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action locale](#)

Source : ANCREAI, juillet - août 2022

Veille au 30 août 2022

Publié le 30 Août 2022

Accueil du jeune enfant

Arrêté du 29 juillet 2022 relatif aux professionnels autorisés à exercer dans les modes d'accueil du jeune enfant

[JORF n°0179 du 4 août 2022](#)

Action sociale

CIRCULAIRE N° DGCS/SD2C/2022/163 du 21 juillet 2022 relative à la mise en oeuvre des comités et des schémas départementaux des services aux familles

[Publiée le 04 août 2022](#)

Circulaire du 18 juillet 2022 relative aux prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune

[Publiée le 19 juillet 2022](#)

Circulaire du 18 juillet 2022 relative aux prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune

[Publiée le 19 juillet 2022](#)

Aidants

Décret n° 2022-1037 du 22 juillet 2022 relatif au congé de proche aidant et à l'allocation journalière du proche aidant

[JORF n°0169 du 23 juillet 2022](#)

Aides techniques

Arrêté du 22 juillet 2022 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2021 abrogeant l'arrêté du 18 février 2021 relatif à l'expérimentation nationale d'équipes locales d'accompagnement sur les aides techniques (EqLAAT)

[JORF n°0197 du 26 août 2022](#)

COVID-19

Décret n° 2022-1098 du 30 juillet 2022 modifiant le décret n° 2020-650 du 29 mai 2020 relatif au traitement de données dénommé « TousAntiCovid »

[JORF n°0176 du 31 juillet 2022](#)

Arrêté du 30 juillet 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire et abrogeant l'arrêté du 7 juin 2021 identifiant les zones de circulation de l'infection du virus SARS-CoV-2

[JORF n°0176 du 31 juillet 2022](#)

Décret n° 2022-1097 du 30 juillet 2022 relatif aux mesures de veille et de sécurité sanitaire maintenues en matière de lutte contre la covid-19

[JORF n°0176 du 31 juillet 2022](#)

Décret n° 2022-1099 du 30 juillet 2022 instituant un comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires

[JORF n°0176 du 31 juillet 2022](#)

LOI n° 2022-1089 du 30 juillet 2022 mettant fin aux régimes d'exception créés pour lutter contre l'épidémie liée à la covid-19 (1)

[JORF n°0176 du 31 juillet 2022](#)

EHPAD

INSTRUCTION N° DGCS/SD5DIR/CNSA/2022/187 du 13 juillet 2022 complétant l'instruction CNSA du 25 avril 2022 relative à la mise en œuvre du plan d'aide à l'investissement des établissements et services pour personnes âgées

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2022/16 du 29 juillet 2022](#)

ESMS

Arrêté du 11 août 2022 modifiant l'arrêté du 10 avril 2019 relatif à la généralisation du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social

[JORF n°0189 du 17 août 2022](#)

Arrêté du 19 juillet 2022 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif

[JORF n°0171 du 26 juillet 2022](#)

Arrêté du 18 juillet 2022 portant modification de l'arrêté du 16 avril 2021 relatif à l'expérimentation nationale d'un forfait santé en ESMS – nouveau modèle de financement de l'organisation de la prévention et des soins en établissement pour personnes en situation de handicap

[JORF n°0168 du 22 juillet 2022](#)

Fonds d'intervention régional

Arrêté du 29 juillet 2022 fixant pour l'année 2022 le montant des crédits attribués aux agences régionales de santé au titre du fonds d'intervention régional et le montant des transferts prévus à l'article L. 174-1-2 du code de la sécurité sociale

[JORF n°0177 du 2 août 2022](#)

Logement

Arrêté du 29 juillet 2022 relatif au calcul des aides personnelles au logement

[JORF n°0176 du 31 juillet 2022](#)

Décret n° 2022-1096 du 29 juillet 2022 relatif au calcul des aides personnelles au logement

[JORF n°0176 du 31 juillet 2022](#)

MDPH

Arrêté du 8 août 2022 relatif au versement des subventions définitives de l'Etat aux maisons départementales des personnes handicapées au titre de l'année 2022

[JORF n°0191 du 19 août 2022](#)

Parentalité

Arrêté du 29 juillet 2022 modifiant l'annexe de l'arrêté du 9 mars 2022 portant création d'une charte nationale de soutien à la parentalité

[JORF n°0179 du 4 août 2022](#)

INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DSS/2B/2022/161 du 11 juillet 2022 relative à la diffusion aux établissements de santé de documents d'information destinés aux parents endeuillés

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2022/16 du 29 juillet 2022](#)

Pouvoir d'achat

LOI n° 2022-1158 du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat

Article 10 Déconjugalisation de l'allocation adulte handicapée

[JORF n°0189 du 17 août 2022](#)

Protection de l'enfance

Décret n° 2022-1125 du 5 août 2022 relatif à l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes majeurs et des mineurs émancipés ayant été confiés à l'aide sociale à l'enfance

[JORF n°0181 du 6 août 2022](#)

Arrêté du 20 juillet 2022 modifiant les listes des quartiers pour mineurs et des unités affectées à la prise en charge des mineures prévues à l'article R. 124-9 du code de la justice pénale des mineurs

[JORF n°0170 du 24 juillet 2022](#)

Psychiatrie

INSTRUCTION N° DGOS/R4/2022/189 du 21 juillet 2022 relative aux modalités d'adaptation de l'offre de soins en psychiatrie pour mieux répondre aux besoins

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2022/17 du 16 août 2022](#)

SMIC

Arrêté du 29 juillet 2022 relatif au relèvement du salaire minimum de croissance

[JORF n°0175 du 30 juillet 2022](#)

Suicide

INSTRUCTION N° DGS/SP4/2022/171 du 6 juillet 2022 actualisant l'instruction n° DGS/SP4/2019/190 du 10 septembre 2019 et relative à la stratégie nationale de prévention du suicide

ACTUS SOCIALES

[Défenseur des droits] Accompagnement humain des élèves en situation de handicap

Publié le 30 Août 2022

La Défenseure des droits, Claire Hédon, publie un rapport « L'accompagnement humain des élèves en situation de handicap » et propose 10 recommandations permettant d'instaurer une école réellement inclusive et sans discrimination.

Pour rédiger ce rapport, La défenseure des droits s'appuie sur les situations qu'elle a eu à traiter ces dernières années à savoir : diminution du temps de présence scolaire, défaut d'accompagnement humain en classe, absence d'AESH sur le temps de cantine...

En 2021, 20% des saisines du Défenseur des droits relatives aux droits de l'enfant concernent des difficultés d'accès à l'éducation d'enfants en situation de handicap, la plupart d'entre elles relevant de l'accompagnement de ces élèves en milieu scolaire.

[Rapport](#)

Source : Défenseur des droits, 25 août 2022

[CNSA] Les chiffres clés de l'aide à l'autonomie 2022

Publié le 30 Août 2022

Depuis le 1er janvier 2021, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) gère la branche autonomie de la Sécurité sociale. Elle soutient l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées en contribuant au financement des aides individuelles versées aux personnes, ainsi qu'au financement des établissements et des services qui les accompagnent.

En 2022, la CNSA consacre plus de 35 milliards d'euros à l'aide à l'autonomie des personnes âgées ou handicapées

[Cette treizième édition](#) des Chiffres clés de l'aide à l'autonomie présente les données disponibles en 2022 à destination des acteurs et des décideurs du secteur médico-social.

Source : CNSA, juillet 2022

[Drees] Les dépenses d'aide sociale départementale en augmentation en 2020

Publié le 30 Août 2022

La Drees publie [ses données consolidées 2020](#) concernant l'aide sociale départementale comprenant les dépenses liées au RSA, à l'aide sociale à l'enfance et aux aides sociales aux personnes âgées ou handicapées.

Ces données sont issues d'une enquête réalisée auprès des conseils départementaux afin de totaliser "le personnel de l'action sociale et médico-sociale des services des collectivités en charge de l'action sociale et médico-sociale départementale, en activité au 31 décembre 2020".

Les départements ont employé 121 447 équivalents temps plein (ETP) en décembre 2020, dont 10 309 spécifiquement dans le secteur des personnes âgées et personnes handicapées, soit environ 8,5%.

Les dépenses sont en augmentation de 3.1% pour un total de 40.4 milliards d'euros (Md€).

Source : Drees, 11 juillet 2022

[CREAI Pays de la Loire] résultats d'une étude sur le fonctionnement et l'activité des équipes spécialisées Alzheimer (ESA)

Publié le 30 Août 2022

Le CREAI Pays de la Loire a mené une étude en 2021 sur le fonctionnement des ESA (Équipes Spécialisées Alzheimer) à la demande de l'ARS des Pays de la Loire.

Les ESA ont été mises en place dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012 et ont pour objectifs d'aider les personnes malades à maintenir leur autonomie, diminuer les éventuels troubles du comportement et soutenir les proches aidants.

[Etude](#)

Source : CREAI Pays de la Loire, juillet 2022

Autisme et loisirs : un guide d'adaptations

Publié le 30 Août 2022

Le livret Autisme et loisirs propose au travers de différentes fiches pratiques des pistes pour adapter et aménager l'accueil des jeunes TSA (troubles du spectre de l'autisme) sur les temps de loisirs.

[Livret](#)

Source : Halte pouce, août 2022

Rapport Promifrance - Recherche-action pluridisciplinaire sur la prostitution des mineurs en France

Publié le 30 Août 2022

L'association Centre de Victimologie pour Mineurs (CVM) a réalisé une recherche-action pluridisciplinaire sur la prostitution des mineurs en France, dont l'objet d'étude porte sur la population des mineurs français.

Elle comporte deux volets :

Etat des lieux
Création d'outils de sensibilisation et de prévention

[Rapport](#)

Source : Centre de Victimologie pour Mineurs (CVM), janvier 2022

4e Journée des Consultations dédiées Handicaps

Publié le 30 Août 2022

Le 2 juin dernier se tenait la 4ème journée des consultations dédiées Handicaps. Retrouvez [en ligne](#) les replays ainsi que les présentations des intervenants.

La 5ème journée se déroulera au printemps 2023 à Rennes.

[UNAPEI] Mesure d'impact social

Publié le 30 Août 2022

Suite à un appel à projets du Fonds Social Européen relayé par l'Avisé, agence d'ingénierie de l'économie sociale et solidaire (ESS), l'UNAPEI s'est engagée dans une démarche de mesure d'impact social.

La mesure d'impact social vise à analyser les effets directs ou indirects induits par les activités d'une organisation sur ses parties prenantes internes, externes et sur la société en général.

L'Unapei invite les associations adhérentes de son réseau à mesurer l'impact social. Cette nouvelle démarche permet de se recentrer sur les attentes des personnes accompagnées ainsi que leurs familles.

Pour se faire, l'Unapei met à disposition différents outils pour mener à bien cette démarche avec notamment [un guide](#) et [une vidéo de présentation](#).

Source : UNAPEI, juin 2022

[Collectif Urgence polyhandicap] "une nouvelle polytique, enfin ?"

Publié le 30 Août 2022

Le Collectif Urgence Polyhandicap dont fait partie l'Association Ressources Polyhandicap, a adressé un plaidoyer à la Première Ministre, aux ministres, aux administrations et caisses centrales et à tous les députés.

Le collectif, composé de 20 organisations, réclame l'ouverture de 10 000 places en établissements médico-sociaux pour le public polyhandicapé. Mais surtout et de manière urgente, il souhaite la réalisation d'un diagnostic territorial partagé comme prévu dans le volet polyhandicap.

D'autres demandes portent également sur le recrutement d'infirmières « H24 » et des formations spécifiques sur les besoins des personnes polyhandicapées.

La question de la scolarisation adaptée est également soulevée.

Dès septembre, le plaidoyer sera renvoyé à l'ensemble des ARS et autres décideurs régionaux.

[Accéder au plaidoyer](#)

Source : Association ressources polyhandicap, juillet 2022

[Ministère de la Justice] Rapport d'activité 2021 mission mineurs non accompagnés

Publié le 30 Août 2022

La mission « mineurs non accompagnés (MNA) » de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) a publié son rapport d'activité 2021.

Le nombre de MNA ayant bénéficié d'une mesure de protection en France marque une progression de près de 19 % par rapport à l'année précédente où était enregistrée une très forte diminution des arrivées (- 43 %).

Ainsi, le nombre de MNA accueillis par les départements au titre de la protection de l'enfance et toujours pris en charge au 31 décembre de l'année 2021 est de 19 893 jeunes.

[Rapport d'activité](#)

Source : Ministère de la Justice, 2022

[CNAF] Pénurie de professionnels en établissements d'accueil du jeune enfant

Publié le 30 Août 2022

La Cnaf a conduit une enquête auprès de l'ensemble des crèches en avril 2022 à la demande du Comité de filière « Petite enfance ». L'objectif est de mesurer l'ampleur des pénuries de personnel et leurs conséquences sur le nombre de places fermées.

Ces résultats démontrent la difficulté de recrutement dans les établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje).

48,6% des crèches collectives déclarent un manque de personnel auprès d'enfants. 8 908 postes auprès d'enfants sont déclarés durablement vacants ou non remplacés à la date du 1er avril 2022, soit entre 6,5% et 8,6% de l'effectif total de professionnel auprès d'enfants.

[Résultats d'enquête](#)

Source : CNAF, 13 juillet 2022

[ONPE] La santé des enfants protégés

Publié le 30 Août 2022

L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) a publié son seizième rapport sur la santé des enfants protégés le 22 juillet.

Ce rapport souligne le fait que les enfants protégés ont des besoins en santé plus importants qu'en population générale.

Le rapport insiste sur l'importance des partenariats locaux qui restent insuffisants dans la majorité des départements.

En 2020, 308 000 mineurs ont été suivis en protection de l'enfance et 102 678 ont fait l'objet de la saisine d'un juge des enfants.

Rapport

Source : ONPE, juillet 2022

AGENDA

Rencontres de l'action sociale et de la santé

Le 15 septembre 2022

Echelle : National

Les rencontres de l'action sociale et de la santé auront lieu les 15 et 16 Septembre 2022 à la cité des congrès de Nantes. [programme](#)

Inscriptions : <https://www.la-melee.fr/inscriptions> Renseignements : Ecrivez-nous à la-melee@nexem.fr

8ème Rendez vous de l'IRESP

Le 16 septembre 2022

Echelle : National

L'Institut pour la Recherche en Santé Publique (IReSP) et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) vous invitent au 8e Rendez-vous de l'IReSP « Quels angles morts de la recherche sur le médico-social ? » qui se tiendra le 16 septembre 2022 de 9h00 à 13h00 en visio-conférence. [Pré-programme](#).

Inscription en ligne [Contac : celia.broussard@inserm.fr](mailto:celia.broussard@inserm.fr)

Quelle société pour demain ?

Le 22 septembre 2022

Echelle : National

« L'ANCREAI, la fédération des CREA I organise le 22 septembre 2022 son colloque national à la Cité des sciences et de l'industrie sur le thème : quelle société pour demain ?

Découvrez sur le site de la fédération https://ancreai.org/event_category/colloque-2022/ toutes les informations pratiques et le détail de la journée. Vous pouvez également vous inscrire dès maintenant

Journée nationale de rencontre ASE-Pédopsychiatrie

Le 23 septembre 2022

Echelle : National

L'ONPE et la Société française de pédopsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et disciplines associées (SFPEADA) organisent pour la première fois une journée nationale de rencontre entre les services de l'Ase et de pédopsychiatrie, le 23 septembre 2022 à l'ASIEM, 6 rue Albert Lapparent à Paris (75). [Programme](#)

[Inscription](#)

Quelle société pour demain ? Vers une société équitable et solidaire pour les personnes les plus vulnérables.

Le 29 septembre 2022

Echelle : National

L'ANCREAI organise une journée le 29 Septembre 2022 à la Cité des sciences et de l'Industrie, La Villette à Paris sur "Quelle société pour demain ? Vers une société équitable et solidaire pour les personnes les plus vulnérables." [Pré programme](#)

Contactez par email contact.evenements@ancreai.org Inscription en ligne : <https://colloque2022-quellesociétépourdemain.fr/>

L'humain au coeur de nos services : vers un modèle de soins de proximité intégrés

Le 14 octobre 2022

Echelle : National

La conférence finale TICC sur " L'humain au coeur de nos services : vers un modèle de soins de proximité intégrés" aura lieu le 14 Octobre 2022 à la Bibliothèque royale de Bruxelles en Belgique.

[PROGRAMME](#)

[Inscriptions.](#)

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaey

Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17